

Lycée Eugène IONESCO

Issy le 10 novembre 2015

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles

Chancelier des Universités

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le présent dossier concernant notre section professionnelle Systèmes Electroniques et Numériques. Il est prévu qu'elle soit transférée dans sa totalité au Lycée professionnel "Les Côtes de Villebon" à la rentrée 2016.

Cette opération a été mal engagée dès le départ: elle a été présentée comme une " hypothèse de travail" au mois de mars 2015, en témoigne l'article paru le 17 mars 2015 dans " le Parisien" et il a fallu attendre le 17 juillet pour qu'une lettre de MME ZOUGHEBI, vice-présidente du Conseil régional en charge des lycées, mentionne "qu'elle prend la décision du transfert de la section professionnelle SEN".

Lors des affectations, de nombreux parents ont contacté la DSDEN pour savoir si la filière SEN allait déménager: il leur a été répondu que cette opération n'était pas envisagée. Ainsi lorsque nous avons réuni les parents de notre filière professionnelle, lors de la rentrée de cette année scolaire, pour les informer de la décision prise avec la lecture de la lettre de MME la Vice-présidente, nous avons affronté un mécontentement massif et virulent.

Depuis le 1er septembre, de nouveaux éléments sont apparus:

- un courrier de MME ZOUGHEBI en date du 13 octobre 2015 laisse une porte ouverte et remet quelque peu en question celui du 17 juillet;
- nous avons reçu juste avant les vacances de Toussaint également un courrier de Monsieur SANTINI, maire d'Issy-les-Moulineaux, prenant clairement position contre le transfert de la filière SEN à Meudon;
- renseignement pris auprès des collègues de secteur, la rentrée de septembre 2016 verra une stabilisation des effectifs en seconde ( environ 330 à 335 élèves). La récupération réalisée dès cette année de certaines salles, permet de créer la division supplémentaire en première (montée pédagogique des 10 secondes actuelles) tout en gardant notre filière professionnelle. Par ailleurs lors du dernier Conseil d'Administration en date du 3 novembre, les représentants de la municipalité ont clairement indiqué que des solutions pouvaient être trouvées localement de façon provisoire puis pérenne. Monsieur DE CARRERE ( délégué aux affaires scolaires) vient de faire des propositions concrètes en date du 9 novembre.

Enfin, il convient de rappeler l'opposition des fédérations de parents d'élèves, des personnels et des élèves à ce transfert. Nous avons déjà dû faire face à plusieurs journées de "blocus" depuis le mois de mars 2015; certes les cours ont pu se dérouler mais une tension importante s'est développée et l'opposition à la migration de la filière professionnelle n'a pas faibli comme en témoigne la motion déposée au Conseil d'administration du 3 novembre dernier.

Dans ces conditions il paraît essentiel que ce transfert soit remis en question: actuellement et nonobstant les réunions "d'information" au lycée ou à la vice-présidence du Conseil régional, la décision de faire migrer la section d'enseignement professionnel à Meudon n'apparaît ni souhaitable, ni pertinente ni fondée pour les membres de la communauté scolaire. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.



Jean-Paul Vergnes

Proviseur

Pièces jointes au dossier:

- article du "Parisien" 17 mars 2015;
- tableau d'occupation des salles;
- courrier de MME la Vice-présidente du Conseil Régional en date du 17 juillet 2015;
- courrier de MME la Vice-présidente du Conseil Régional en date du 13 octobre 2015;
- motion présentée lors du Conseil d'Administration du 3 novembre 2015;
- courriers de Monsieur Bernard de Carrère en date du 9 novembre 2015.